



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 1 AVRIL 2008

VOLUME 10 - NUMÉRO 11

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 1^{er} avril 2008 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Ghislaine Saint-Jean, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absent : Monsieur Jean-Pierre Gagnon, commissaire.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur
France Dubé, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 18 mars 2008 - # 10
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Étude du projet de politique «Utilisation des systèmes électroniques»
 - 6.2 Cadre budgétaire décentralisé 2008-2009 - information
 - 6.3 Assemblée générale annuelle et colloque F.C.S.Q.
 - 6.4 Information et réaction sur le projet de règles budgétaires 2008-2009 du MELS
 - 6.5 Comité de déontologie
- 7.0 Varia
 - 7.1 Programme d'éthique et culture religieuse des écoles primaires et secondaire -
rencontre régionale d'information à Rimouski
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-204-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MARS 2008 - # 10

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame
Louise Malenfant, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du
procès-verbal de la séance du 18 mars 2008 - # 10, puisque les commissaires en ont reçu copie au
moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-205-CE)

CORRESPONDANCE

LU la lettre de monsieur Éric Dion, président du Syndicat de
l'enseignement du Grand-Portage (C.S.Q.), qui achemine, pour information, la liste des membres du
conseil d'administration de leur organisation.

LU la lettre que le directeur général, monsieur Serge Pelletier, a acheminée au maire de la Municipalité de Saint-Médard, monsieur Carol Gagnon, qui souligne la prolongation des baux de location en vigueur dans le bâtiment de l'ancienne école située dans cette municipalité.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du «Bulletin express Commissaires» du 20 mars 2008, volume 40, numéro 8.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du «Bulletin d'information» de la Commission scolaire, volume 11, numéro 3, mars 2008.

LU la lettre de monsieur Sylvain Roy, directeur général de Centraide Portage-Taché, qui précise les résultats de la dernière Campagne Centraide et demande si la Commission scolaire désire continuer de participer à une campagne unique avec Centraide Portage-Taché et à désigner un directeur de campagne 2008.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs participe à la Campagne Centraide 2008, coordonnée par Centraide Portage-Taché, et désigne madame Catherine Boulay comme directrice de campagne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-206-CE)

LU la lettre de monsieur Yvanho Rioux, directeur général de la Société d'aide au développement des collectivités des Basques (S.A.D.C.), qui sollicite le renouvellement de l'adhésion de la Commission scolaire à titre de membre de son organisation pour l'année 2008-2009.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs renouvelle son adhésion à la Société d'aide au développement des collectivités des Basques (S.A.D.C.) pour l'année 2008-2009 et paie sa cotisation de 10 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-207-CE)

LU la lettre de monsieur Jean Bouchard, directeur général de la Direction générale du financement et de l'équipement au MELS, qui explique le fonctionnement pour la détermination du financement des divers programmes du ministère en milieu défavorisé.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du bulletin «Le trait d'union», de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (U.R.L.S.), volume 8, numéro 4, mars 2008.

LU la lettre de monsieur Maurice Gauthier, président de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (U.R.L.S.), qui sollicite le renouvellement de l'adhésion de la Commission scolaire pour l'année 2008-2009.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs renouvelle son adhésion à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (U.R.L.S.) pour l'année 2008-2009 et paie sa cotisation de 300 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-208-CE)

LU la lettre de monsieur Jean Bouchard, directeur général de la Direction générale du financement et de l'équipement au MELS, qui annonce que la subvention de péréquation qui sera versée à la Commission scolaire pour l'année 2007-2008 a été fixée à 6 703 644 \$, conformément aux prévisions budgétaires.

LU la lettre de monsieur Paul-E. Lafrance, secrétaire du «Comité de la Piste», qui apporte des précisions sur le financement global du projet et de sa transmission au MELS pour approbation finale.

LU la lettre de monsieur Daniel Boucher, représentant du Club de ski Mont-Biencourt, qui demande l'appui de la Commission scolaire au projet de transport collectif pour les jeunes au Club de ski Mont-Biencourt que leur organisme compte soumettre à la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CREE).

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que le projet de Transport collectif pour les jeunes soumis par le Club de ski Mont-Biencourt se veut rassembleur et porteur de saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT que ce projet permettrait à tous les jeunes du Témiscouata, peu importe leur lieu de résidence, de pouvoir profiter d'une infrastructure de type familial et d'élargir par le fait même l'éventail d'activités hivernales mises à la disposition des jeunes de ce territoire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs donne son appui au Club de ski Mont-Biencourt, dans sa démarche de demande d'aide financière auprès de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent pour la mise sur pied d'un transport collectif pour les jeunes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-209-CE)

ÉTUDE DU PROJET DE POLITIQUE - «UTILISATION DES SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES»

Dans le cadre de la consultation du projet de Politique d'utilisation des systèmes électroniques, le directeur général, monsieur Serge Pelletier, révisé la teneur du texte déjà déposé et répond aux demandes de précisions.

Les commissaires délibèrent sur le sujet et on précise que ce projet de politique reviendra devant le conseil des commissaires à la fin du processus de consultation pour adoption.

CADRE BUDGÉTAIRE DÉCENTRALISÉ 2008-2009 - INFORMATION

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, et le directeur général adjoint, monsieur Daniel Beaulieu, donnent un aperçu du cadre budgétaire 2008-2009 et des préliminaires de la consultation qui s'amorcent auprès des écoles.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET COLLOQUE F.C.S.Q.

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, souligne que l'assemblée générale annuelle de la F.C.S.Q. se tiendra les 6 et 7 juin prochain à Québec et que la Commission scolaire doit nommer 3 délégués et des substituts. De plus, monsieur Pelletier rappelle que le colloque de la F.C.S.Q. qui s'intitule «Un grand coup de cœur pour l'école publique» se tiendra les 5 et 6 juin 2008.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE mesdames Diane Valcourt, Marie-Jeanne Lebel et monsieur Guilmont Pelletier soient nommés délégués officiels de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra les 6 et 7 juin 2008 à Québec;

QUE madame Louise Cassinat et monsieur Ghislain Morin soient nommés substituts.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-210-CE)

INFORMATION ET RÉACTION SUR LE PROJET DE RÈGLES BUDGÉTAIRES 2008-2009 DU MELS

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique que le projet de règles budgétaires 2008-2009 du MELS est satisfaisant et en précise certains éléments.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que le projet déposé par le MELS tient compte des facteurs de croissance, telle l'indexation des salaires et les autres dépenses récurrentes;

CONSIDÉRANT que le projet prévoit le respect des engagements gouvernementaux pour l'ajout de ressources enseignantes, professionnelles et de soutien pour la clientèle E.H.D.A.A.;

CONSIDÉRANT que le projet prévoit des crédits additionnels, notamment pour un programme visant l'amélioration du français et une mesure de soutien en mathématique dans les petites écoles secondaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs reconnaisse les efforts louables du ministère de l'Éducation, du Loisir et Sport visant à financer adéquatement le fonctionnement du réseau des commissions scolaires et de lui faire part des éléments suivants, à prendre en considération dans la version finale des règles budgétaires 2008-2009 :

- dans le cadre du Plan d'action sur la lecture (mesure # 30270), le choix du type de ressources enseignantes, professionnelles ou de soutien, devrait incomber à la commission scolaire;
- reconduction, pour 2008-2009, des modalités et des sommes allouées aux écoles des rangs 1 à 7 pour la clientèle E.H.D.A.A.;
- prévoir une proportion de 40 % (au lieu de 20 %) de l'enveloppe AMT pouvant servir à des travaux de transformation ou des travaux de réparation ou de réfection et introduire un seuil minimal de 100 000 \$ avant de devoir obtenir l'autorisation du MELS pour les travaux de transformation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-211-CE)

COMITÉ DE DÉONTOLOGIE

Suite à une correspondance reçue, le président, monsieur Guilmont Pelletier, précise qu'il désire réunir les membres du comité de déontologie le 15 avril 2008 à 18 h 30 pour une séance de travail.

PROGRAMME D'ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES - RENCONTRE RÉGIONALE D'INFORMATION À RIMOUSKI

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, rappelle la rencontre régionale d'information sur le programme d'éthique et culture des écoles primaires et secondaires qui se tiendra le samedi 26 avril 2008, de 9 h 30 à 11 h 30, à l'auditorium de l'École Paul-Hubert de Rimouski.

Après délibérations, on convient que les commissaires suivants seront présents :

Mesdames Marie-Jeanne Lebel et Nicole Bouchard;
Messieurs Charles-Aimé Bélanger et Alexandre Anctil-Bruneau.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances qui ont été acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La commissaire, madame Ghislaine Saint-Jean, désire avoir des informations concernant le déneigement à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel. Le directeur général donne les précisions requises.

PROCHAINE SÉANCE

Le 15 avril 2008 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-212-CE)

[SIGNÉ]

Monsieur Guilmont Pelletier, président

[SIGNÉ]

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale